

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUIN 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel BONNEFOND, adjoint au maire.

Date de convocation : 22 juin 2023

François NEBOUT empêché

MEMBRES PRESENTS :

Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWENANA, Mallory PEYRONAUD, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Annie MARAIS, Robert LECOCQ, Christophe MONTEIRO, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Annie MARAIS À Jérôme GRIMAL,
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,
Erika BONNEAU À Mallory PEYRONAUD,
Pascal BUCHEMEYER À Michel BONNEFOND,
Frédéric CROS À Sabrina BURON,
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRES ABSENTS :

Marie-Laure DUMONT, Hassen SFAR.

Monsieur André LANDREAU a été nommé secrétaire de séance

N° 2023-054- Finances - Budget Ville - Compte administratif 2022

Le **compte administratif 2022** du Budget Principal s'élève à

19.184.404,30 € de dépenses, dont :

- **En fonctionnement : 14.447.417,75 €**
 - 13.929.385,91 € de dépenses réelles
 - 518.031,84 € de dépenses d'ordre
- **En investissement : 4.736.986,55 €**
 - 3.272.435,85 € de dépenses réelles
 - 117.551,22 € de dépenses d'ordre
 - 1.346.999,48 € de déficit d'investissement reporté 2021

et **19.847.264,84 € de recettes totales**, dont :

- **En fonctionnement : 16.367.498,83 €**
 - 15.009.426,88 € de recettes réelles
 - 117.551,22 € de recettes d'ordre
 - 1.240.520,73 € d'excédent de fonctionnement reporté 2021
- **En investissement : 3.479.766,01 €**
 - 933.150,69 € de recettes réelles
 - 518.031,84 € de recettes d'ordre
 - 2.028.583,48 € d'affectation du résultat pour couvrir le déficit 2021

Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2023 sont de 1.404.575 € et les reports de recettes d'investissement sur l'année 2023 sont de 1.290.892 €.

L'excédent global pour l'exercice 2022 après reports est de 549.177,54 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – Mme Nathalie DURANDET, première adjointe représentant le maire empêché, n'ayant pas pris part au vote - vote le compte administratif du Budget Principal de la Ville de l'exercice 2022, pour 19.184.404,30 € en dépenses totales et 19.847.264,84 € en recettes totales. Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2023 sont de 1 404.575 € et les reports de recettes sont de 1.290.892 €.
L'excédent global pour l'exercice 2022 après reports est de 549.177,54 €.

Fait et délibéré en mairie, le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois.

L'adjoint au maire,



Michel BONNEFOND